

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne à Québec, aux bureaux du Journal, près l'Archevêché. Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par an, payable d'avance; on peut s'abonner pour 6 mois. Ceux qui veulent discontinuer doivent en aviser l'administration un mois avant l'expiration de l'abonnement, sous peine de payer tout arriéré; autrement ils seront considérés comme abonnés pour un autre semestre.

L'éditeur-propriétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

PRIX DES ANNONCES.—Six lignes... 25 cts. Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 35 cts. Pour chaque ligne au-dessus... 4 d. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme. Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

QUÉBEC.

MARDI, 22 NOVEMBRE 1930.

Lettre d'un Missionnaire de la Corée.

Nous lisons dans l'Univers la lettre suivante, écrite du centre de la Corée par un jeune missionnaire :

" Royaume de Corée, le 10 octobre 1930. Bien cher ami,

" Tu m'as écrit, me dis-tu, dans ta chère lettre, l'œuvre de la Propagation de la Foi, et tu n'es qu'à demi content des quatre dizaines que tu as pu former dans ta petite paroisse. Certes, si toutes les paroisses offraient proportionnellement un chiffre aussi fort, que de légions de missionnaires ne pourrait-on pas lancer à la conquête des âmes ! Tu apprendras donc avec plaisir que notre pauvre mission se mène aussi de présenter sa petite offrande. Sa valeur en argent ne m'est pas connue d'une manière très exacte, cependant j'estime qu'elle doit s'élever à plus de 1,000 francs, peut-être même à 2,000. Sans doute ce chiffre paraît faible, si l'on considère seulement que c'est la collecte de toute une mission ; mais, vraiment, nos chrétiens sont tellement pauvres et si dénués de tout argent, qu'on ne peut s'empêcher de croire que le don de cette veuve indigente sera encore, dans son infime valeur, bien agréable aux yeux de Dieu.

" En France, on crie à la pauvreté des qu'on est réduit au pain noir. En Corée, une infinité de gens s'estiment heureux de subir cette extrême. Quand nos chrétiens lisent dans leurs livres de religion que tel saint n'a eu que quelques pains pour toute nourriture, que tel autre jeûnait au pain et à l'eau, ils pensent presque tous, et souvent même plusieurs disent : Est-ce donc si difficile ! Nous, Coréens, nous ferions très volontiers de pareils jeûnes !

" Il y a dans la langue coréenne un mot qu'on prononce *komta*, et qui signifie : être réduit à ne faire qu'un repas tous les jours ou seulement tous les deux jours. Tant que le Coréen n'est pas arrivé à ce point de privation, c'est à dire tant que, deux ou trois fois par jour, il pourra se servir une misérable bouillie de riz, d'orge, de petit millet ou de blé serrasin, il se croira à l'aise. Mais lorsque tout cela venant à manquer, il en est réduit à chercher sa nourriture dans le gland, les racines de toute nature, les feuilles des plantes ou même des arbres, par exemple, les feuilles du mûrier, de l'orme, du charbon ou des fougères, alors arrive la pauvreté coréenne, pauvreté commune non seulement dans les années de disette, mais tous les ans et dans presque toutes les saisons. Ce que je dis là se passe en ce moment sous mes yeux. L'année actuelle n'est pas abondante ; cependant, jusqu'ici, la stérilité n'est pas considérée comme grande, du moins dans le canton que j'habite, et néanmoins, tous les jours, la montagne où j'ai mon séjour est couverte de gens à la recherche du gland ou qui détendent des racines. Rares chez eux, ils les font bouillir dans l'eau pure et les mangent sans autre préparation ; c'est tout un repas coréen. Ici l'assainissement à la graisse ou à l'huile est inconnu, aussi ai-je entendu dire souvent à ces infatigables : la sainte Eglise ordonne l'abstinence les jours de jeûne et deux fois la semaine ; dans notre pays, les peuples même observent pendant toute l'année. Quelle est la cause de ce désolaté paupérisme ? C'est d'abord l'état montueux de ce pays, dont la très grande partie, probablement les huit dixièmes, sont condamnés à une infertilité presque complète. C'est, en second lieu, l'extrême fractionnement poussé à ce point, que les deux tiers des possessions foncières en Corée n'atteindraient pas une valeur cor-

respondante, de notre monnaie, à 200 fr. C'est enfin la pitoyable administration du pays ; elle est tout entière appliquée à sucer le pauvre peuple, et elle n'a jamais conçu la pensée d'encourager l'agriculture d'une manière un peu sérieuse.

" Mais entre tous ces pauvres, les chrétiens sont surtout malheureux. Obligés d'émigrer fréquemment pour échapper aux investigations hostiles des policiers, refoulés par la vague de la persécution jusqu'aux plus hautes montagnes, contraints de se contenter de ce que les païens n'ont pas voulu occuper, ils ont mérité que ceux-ci leur donnassent le nom de *satellins*, c'est-à-dire coureurs de montagnes. Retirés dans les gorges stériles, ils vivent très péniblement ; mais enfin leur foi évite un naufrage, que rendrait beaucoup plus probable leur séjour au milieu des païens.

" L'année dernière, un vieillard plus que septuagénaire, ayant entendu parler de religion, abandonna ses deux enfants et vint dans la montagne. En peu de temps il apprit son catéchisme passablement et il me fit possible de lui conférer le baptême, qu'il reçut avec un fervor qui, depuis lors, ne s'est pas démenti. Cette année-ci, lui ayant demandé pourquoi il n'avait point appris le catéchisme de la confirmation (ce catéchisme est ici séparé), il me répondit : Père, j'ai tenté plusieurs fois de l'étudier, mais je souffre tant de la faim que toutes mes facultés sont épuisées. J'aurais, en effet, qu'une grosse bouillie de petit millet, prise une fois le jour, parfois même une fois tous les deux jours, était la seule nourriture de ce bon vieillard. Cependant il pourrait jouir d'un certain confort chez ses enfants, qui le solliciteraient beaucoup de rentrer chez eux. Ses enfants sont priés ; il lui serait impossible de recevoir les sacrements ; en voilà assez pour lui faire préférer les étreintes parfois très cruelles de la faim.

" De telles preuves de la vivacité de foi chez nos chrétiens sont très communes. Ce n'est, au reste, que la réalisation de l'idée souvent émise et si vraie que les plus belles fleurs de la foi sont toujours cueillies dans le jardin des tribulations.

" Mais, me diras-tu, vous avez donc tant de persécutions que de païens, et, dans ce cas, comment la religion peut-elle se propager ? Sans doute, il n'en est pas ainsi ; mais il suffit que, dans le voisinage de nos chrétiens, il y ait un esprit bouillonnant pour qu'on doive redouter les plus grands dangers. Les gens qui nous entourent ne sont pas seulement païens, mais ils sont aussi très méchants et très cruels.

" Quel des nombreux mauvais sujets qui nous environnent ait seulement quelques notions de l'entraîne infatigable. Il va s'entendre avec les satellites, qui acceptent ses dénonciations avec empressement ; ils viennent au village chrétien ; ils pillent, ils mangent tout ce qu'ils peuvent trouver, puis, les chefs de famille sont emmenés, et voilà une persécution commencée. Dans l'hiver dernier, trois villages ont été anéantis dans une tempête de cette sorte. Un chrétien seulement a été pris ; mais les autres, forcés à une fuite précipitée, n'ont pu emporter que les enfants et quelques habits, tout le reste a été la proie du voisinage païen, qui immédiatement s'est rué dessus.

" Néanmoins, dans le sein de ce paupérisme, il y a, malgré les vices qui le rongent, un fond d'énergie ; beaucoup d'âmes offrent un caractère de droiture dont notre sainte religion tire peu ou peu parti. Le Coréen, quoique frère ennemi du Chinois et imbriqué de ses maximes comme de son cul, n'a pas néanmoins l'esprit bas et indifférent de son frère d'Asie ; et, par la grâce du bon Dieu, il trouve moyen de résister dans son cœur. Il suffit parfois de la plus petite chose, d'un seul mot pour éveiller sa conscience et l'amener à la conversion. Voici un exemple type, qui prouve la simplicité et en même temps la liberté avec laquelle ses païens embrassent quelquefois notre sainte religion.

" Dans un village mi-païen, mi-chrétien, se trouvait un couple de vieillards païens. Ces deux bons vieux, en paix avec tout le

quartier, très unis entre eux, et entretenus par leur fils, bernaient leur ambition à la tranquillité de ménage dont ils jouissaient. Bref, c'était à la lettre Philémon et Baucis. Leur fils, qui avait déjà passé la trentaine, avait, en outre, appris des chrétiens un peu de doctrine ; mais bientôt, par sa conduite perfide, il s'était attiré leur défiance et n'entretenait plus aucun rapport avec eux.

" Quant aux bons vieillards, ils ne connaissent presque rien, même par ouï-dire, de notre religion et de ses préceptes. Aussi, redoublant de ferveur pour leurs superstitions, un beau jour le vieux père appelle son fils et lui dit : Mon fils, tu as de la piété filiale, tu vas donc faire ce que je t'ordonnerai ; le premier jour de l'an approche, fais en sorte de réunir quelques sapèques, afin que nous puissions célébrer dignement la fête de nos ancêtres. — Le fils a entendu le terme de piété filiale ; ce mot qui sonne si haut à l'oreille du Coréen lui interdit toute réplique. Il va, et en peu de temps il a recueilli un petit magot qu'il vient offrir à son père. Avec ce secours, le vieillard fait ses petites emplettes pour donner à son sacrifice tout l'appareil possible. Le premier de l'an arrive, dès le grand matin toute la maison est sur pied ; le vieillard dresse ses plus belles nattes, dresse un autel, et en grand costume expose les tablettes de ses ancêtres ; la virole et le sa-ban apportent les mets que doivent venir manger les esprits résidant dans les tablettes. L'offrande commencée lorsque, sans aucun signe précédent de maladie, le vieillard tombe et paraît comme mort. Le fils jette de grands cris, la virole se lamente, le quartier est mis en émoi par le tapage, on accourt en foule, on s'empare du pauvre malheureux étendu sur le carreau, et on se consume en efforts pour le raviver.

" Parmi les nouveaux arrivants se trouvait un neophyte, dont toute la science doctrinale consistait dans la récitation du *Pater* et de l'Agnus. Cet homme s'approche, et jetant un coup d'œil sur l'attitude du sacrifice, il s'écrie en brave : Ce que c'est que connaître son *Pater* et son *Agnus* ! n'est pas tant de courir le danger de pareils sacrifices. Le vieillard, qui commençait à reprendre ses sens, ayant entendu ces paroles, reprit vivement : que dis-tu là ? — Le neophyte, enhardi, répéta : Mais oui, ne va pas irriter le Dieu du Ciel par des sacrifices qu'il défend. — Et pourquoi mon fils n'en a-t-il pas fait ? — Le vieillard, qui savait que son fils possédait quelque teinture de notre religion, — Je le savais bien, reprit celui-ci, mais je craignais de le dire. Là-dessus le père, épuisé par le danger qu'il venait de courir, se jeta sur l'autel et le renversa, brisa les tablettes en mille morceaux, et en quelques instants tous les engins du sacrifice ont passé de la chambre dans la boue de la rue. Cela fait, il interpella son fils en ces termes : Tu as manqué à ton devoir en ne m'avertissant pas ; maintenant, de peur que pareille méprise n'arrive, va-t'en chez un chrétien ; prie, doctrine, apprends tout et reviens un pèlerin. Ce jeune homme obéit aux ordres formels de son père, mais honteux de se présenter devant les chrétiens dont il s'était fait détester, il passa la journée avec ses amis païens et ne reprit que le soir à la maison. A peine son père lui eut aperçu, que tout joyeux il lui cria : Allons, vite, récite-moi ce que tu as appris. — Mais, répond le fils, je n'ai rien appris. — Vil être, répliqua le vieillard outré, je savais bien que tu n'as aucune piété filiale ; eh bien ! jete la déclare, tu ne parais pas venir moi et tu ne seras mon fils que lorsque tu auras quelque chose de la doctrine. Ce pauvre fils, sans le poids de cette apostrophe foudroyante, surtout en Corée, n'y tient plus, et surmontant sa honte, il va tout décontenancé chez le chrétien qu'il croyait lui être le plus favorable, lui expose l'affaire et le prie de lui enseigner quelques prières, afin de pouvoir satisfaire son père. Le chrétien bien entendu, se prête volontiers à ses désirs ; après beaucoup de redites, d'efforts, et de balancements, la moitié du *Pater* est apprise, après quoi il rentre au logis. Aussitôt le vieillard et sa vieille dame se constituent disciples.

Figure-toi ces deux pauvres vieux, machant et remâchant les paroles d'une fraction du *Pater* et ne les retenant jamais, tandis que le nouveau maître improvisé enragait dans son cœur d'être obligé de remplir une fonction si ennuyeuse pour lui. Cependant il fallut bien se plier aux exigences de ses parents et ne quitter la place qu'après que tout fut appris ; puis le vieillard, pour consolation, lui dit : Demain, retourne chez les chrétiens, et tu nous apprendras le reste. Il fallut encore s'exécuter, et cela chaque jour, jusqu'à ce que tout le catéchisme fût appris. Heureusement qu'avant ce terme le fils était devenu, de précepteur forcé, précepteur amoureux de sa fonction. Notre sainte religion, qui paraît toujours plus belle et plus nécessaire à mesure qu'on la connaît mieux, n'avait pas tardé à conquérir son affection ; d'ailleurs, charmé par la bienveillance des chrétiens, qui semblaient ne plus se souvenir de leurs anciens griefs, il se porta avec un zèle à recevoir le baptême, et aujourd'hui toute la famille est chrétienne.

" Telles sont, cher ami, la simplicité et la fermeté qui président au grand nombre de conversions que le bon Jésus nous mène ; bien peu en fait ainsi, nous avançons bien peu le règne de Dieu sur les âmes, dans ce pays où la vie du Chrétien est sans cesse balotée par le tempête des persécutions.

" Maintenant, je finis en te donnant quelques détails sur le personnel et sur l'état de cette chère mission. Nous avons fait cette année une porte considérable dans la personne de M. Maître. Cet excellent confesseur, qui ne connaissait pas ce que c'est que mener son corps, a succombé l'hiver dernier aux fatigues de l'administration.

" Outre Mgr le vicaire apostolique, nous avons un coadjuteur dans la personne de Mgr Darémy, arrivé l'année dernière sous le titre d'Evêque d'Ancone. Nos deux bons Evêques sont bien ce qu'il faut pour faire aller la mission de l'avant ; malheureusement ils ont tous les deux une santé très chancelante. M. Petitjean, que tu as connu à Paris, est presque toujours souffrant d'une migraine qu'il a contractée dans l'Inde ; il a dû, l'année dernière, se reposer ; mais cette année-ci il rentrera dans l'œuvre.

" Le bon Normand, M. Féron, nous est arrivé l'année dernière après s'être fait punir au débarquement ; sa première tournée l'a bien fatigué, mais il paie toujours de gaieté d'entraînement ; le repos de l'été doit lui faire du bien. Le père indigène, Thomas Tahen, après une grave maladie, est de nouveau sur pied. Pour ce qui regarde son service, il se porte toujours aussi bien qu'en France. Ainsi que tu le vois, six missionnaires que nous sommes, tu en connais trois personnellement.

" Le nombre des adultes baptisés pendant l'année monte à plus de cinq cents. Pour le moment présent, pas de grand vent de persécution, mais toujours brise fraîche qui nous tient en haleine....

" Adieu : prie beaucoup, et fais prier pour nous.

" A. POURTHUIS, miss. apost."

ITALIE.

Voici comment le *Journal de Rome* rend compte de l'entrée du Saint-Père dans sa capitale :

" Rome, 21 octobre. Sa Sainteté le pape Pie IX, après avoir séjourné mercredi dans le port d'Anzio, se mettait hier en route, à deux heures de l'après-midi, pour revenir dans sa capitale. De la Cécilia, Sa Sainteté ayant monté dans son magnifique wagon, est partie à quatre heures et demie et à cinq heures et demie elle arrivait à la station de la Porta-Maggiore.

" M. le marquis Matteo Antioi Mattei, sénateur de Rome, et les conservateurs, étaient venus en grande cérémonie à la station de Rome, où se trouvait un bataillon de ligne français et un détachement de gendarmes pontificaux, pour saluer Sa Sainteté. Le Saint-Père a accueilli à la station, avec une

bienveillance particulière, les hommages de S. Exc. le comte de Goyon et ceux d'autres personnes de distinction qui étaient venues au devant de lui. Dans l'intérieur de la ville, Sa Sainteté a parcouru toutes les rues avec sa voiture ordinaire et y a été accueilli par des démonstrations affectueuses."

Une correspondance de la *Presse* romaine, dans les lignes que voici, la position respective des troupes papales et romagnoles vers la Cécilia :

" De Rimini à Ancone, la route longe la mer Adriatique, passant par le Pesaro, Fano et Sinigaglia. De Rimini à Pesaro, les deux villes adverses les plus rapprochées, il y a 23 milles (le mille romain a 1,852 mètres, près de deux kilomètres). Entre deux, il y a plusieurs corps d'eau, dont le plus important est la Cécilia, environ à moitié chemin. La république de Saint-Marin se trouve au nord de la Cécilia, et est délimitée par les premiers corps de Mezzacapo, qui la laisse bien à droite. Les forces de Mezzacapo sont : le plus gros à Rimini, le quartier général à Riccione, à mi-chemin de Rimini et de la Cécilia, les avant-postes à un mille au delà de la Cécilia, au delà de la Tavolto, qui est lui-même à 12 milles, c'est-à-dire à environ 5 lieues de Pesaro.

" Il y a beaucoup moins de concentration de papalini entre le Pesaro et la Tavolto que d'Italiens entre ce ruisseau et Rimini. Il ne semble pas que les papalini veuillent défendre la Cécilia, s'ils étaient attaqués. Cette position de la Cécilia n'est d'ailleurs pas excellente, quoique, pour empêcher l'entrée dans les Marches, elle soit considérée comme un premier boulevard naturel. Mais, pour la défendre, il faudrait beaucoup d'artillerie. De ce côté, Ancone peut être considérée comme un vrai et solide boulevard. On a cependant reproché, en 1849, aux défenseurs d'Ancone, de n'avoir pas disputé la Cécilia aux soldats de Wimpfen (mai 1849).

" Je compléterai cette courte notice en rappelant que la Cécilia forme une rivière centrale entre la Marecchia, qui débouche à Rimini, et la Foglia, qui débouche à Pesaro. Le fameux Rubicon de César, cours d'eau, est au nord de Rimini. Rimini est muré, et a 18,000 habitants. Pesaro n'est pas muré, je le crois du moins, et a 14,000 habitants. Je vois que quelques journaux se représentent les troupes à travers champs et montagnards. Elles sont sur une route fort droite, dont on verra la trace sur les cartes, le long de la mer."

FRANCE.

On écrit de Paris, à la date du 27 octobre :

" Je reçois des nouvelles de Rome de la plus haute importance. Le Saint-Père s'est mis d'accord avec M. le duc de Gramont sur les réformes à introduire dans les Etats pontificaux. Les négociations ont été suivies directement par le Pape ayant pour intermédiaire et secrétaire Mgr Bérardi, sous-secrétaire d'Etat des affaires ecclésiastiques, et animé, dit-on, d'intentions libérales et modérées. Il est évident que le cardinal Antonelli ne pourra rester aux affaires lors de la promulgation des changements annoncés, lesquels seront suivis d'une amnistie. Le Saint-Père consentirait ainsi à la condition, toutefois, que les Légations restent sous la domination du Saint-Siège. Quels moyens emploiera-t-on ? Voici les bruits qui circulent à Rome. Une partie de la garnison de Rome se dirigerait sur Viterbo et Pésone ; le régiment suisse qui est dans cette ville irait renforcer les troupes papales qui sont en face de Savanelli ; une division de troupes françaises s'avancerait sur Ferrare, puis un agent diplomatique français (ou le nomme déjà) interviendrait entre les deux armées pour empêcher tout conflit et amener la soumission de Bologne, en faisant comprendre aux troupes de l'armée de Garibaldi que toute défense est impossible.

" De retour en Turquie, Mehmed-Kybristi-Pacha suivit d'abord la carrière des armes. Il gagna, par de bons services, tous ses grades, jusqu'à celui de général de division. A ce titre, il fut chargé d'un des plus grands commandements de l'Empire, en qualité de gouverneur militaire de l'Arabie. Il y fit preuve de qualités remarquables qui l'appelèrent dans la carrière civile. Il fut assez longtemps ambassadeur à Londres, puis ministre et grand vizir. Les vizirs sont ra-

possibles, le Saint-Père étant appuyé par l'armée française.

" M. Solar est resté fort longtemps à Rome, puis il s'est rendu à Naples pour s'entendre avec le ministre au sujet du rattachement du chemin de fer entre la ligne Pio-Latina et la ligne napolitaine qui fait sa jonction à Capriano. Dans 18 mois il sera facile d'aller de Rome à Naples par des voies directes et sans changement de train.

" Le général Roguet se prépare à quitter Naples après un assez long séjour. Il avait, dit-on, une mission diplomatique et militaire. Il part fort satisfait. Quant à l'intervention des troupes napolitaines dans les Etats-Romains, elle n'a pas lieu, mais si elle devait s'effectuer, ce ne serait que d'accord avec le gouvernement français ; le roi de Naples tient essentiellement à conserver de bonnes relations avec la France, et tenez pour certain qu'il évitera soigneusement toutes les occasions de mécontenter cette puissance.

" On commence à avoir des inquiétudes très sérieuses au sujet du Vesuve. L'écoulement de la lave, loin de diminuer, paraît chaque jour prendre une nouvelle intensité. On craint d'autant plus une violente irruption que déjà plusieurs légers tremblements de terre se sont fait sentir comme les précurseurs de grandes catastrophes. Les habitants de Portici ont abandonné leurs maisons.

" La politique suivie par le cabinet des Tuileries dans l'affaire du Maroc, l'appui qu'il donne à l'Espagne — quelques-uns parlent même d'une alliance conclue à Madrid par le maréchal Lissier — valent en ce moment aux Français qui voyagent en Espagne une popularité sans égale. Un de nos officiers ayant profité d'un séjour dans les Pyrénées pour faire une excursion dans les provinces du nord de la péninsule, et ayant été reçu comme officier français, a été l'objet d'une véritable ovation de la part des Espagnols de tous les rangs et de toutes les classes. Il avait été se loger à l'*Hôtel du vieux Paradis*, à Vittoria. On l'enlève, et c'est à lui qu'il ferait fête. L'accueil que l'on fait aux Anglais est bien différent."

Nous lisons dans une autre lettre de Paris, du même jour, quelques propos de l'installation de Mehmed-Kybristi-Pacha aux fonctions de grand vizir :

" Une dépêche télégraphique de Marseille, publiée par les journaux du soir, d'après les nouvelles apportées de Constantinople par le packet, annonce que Mehmed-Kybristi-Pacha a été installé dans ses fonctions de grand vizir. Elle ajoute : " Kybristi a été élevé en France ; c'est un ancien élève de l'école de Saumur. " Cela n'est pas très exact. D'abord, le nom de Kybristi, dont on l'appelle, comme si c'était son nom principal, n'est qu'un surnom, ou plutôt une désignation qui a été ajoutée à son nom, lorsqu'il a pris rang parmi les premiers personnalités politiques de la Porte, pour le distinguer des autres pachas qui portent aussi le nom de Mehmed. Il doit cette désignation à son origine. Kybristi signifie : de Chypre. Le nouveau grand vizir est né dans cette île.

" Il fut, n'étant plus déjà tout à fait enfant, du nombre des princes turcs que le sultan Mahmoud envoya en France pour y faire des études sérieuses. Quelques années après, il entra, non pas à l'école du Saumur, qui n'est qu'une école d'équitation dont les élèves ne se recrutent, en général, parmi les sous-officiers de cavalerie, mais à l'école d'application de Metz, où l'on n'entre qu'en sortant de l'école polytechnique, et qui reçoit exclusivement ceux des élèves de cette école qui doivent entrer dans les armes, dites savantes, de l'artillerie et du génie.

" De retour en Turquie, Mehmed-Kybristi-Pacha suivit d'abord la carrière des armes. Il gagna, par de bons services, tous ses grades, jusqu'à celui de général de division. A ce titre, il fut chargé d'un des plus grands commandements de l'Empire, en qualité de gouverneur militaire de l'Arabie. Il y fit preuve de qualités remarquables qui l'appelèrent dans la carrière civile. Il fut assez longtemps ambassadeur à Londres, puis ministre et grand vizir. Les vizirs sont ra-

Feuilleton du Journal de Québec

DU 22 NOVEMBRE 1930.

L'EAU QUI DORT.

II.

(Suite)

Berthe baissa la main de Mme Des Tournels. — Va, mon enfant, à présent je suis plus tranquille, reprit la mère.

La pauvre femme était plus tranquille en effet : elle venait d'imposer le frein du sacrifice à ce caractère indomptable ; ce don de seconde vue qui illumine parfois l'esprit des mourants lui avait fait comprendre que l'accomplissement et les fatigues d'un devoir étaient les seules barrières capables de maintenir Berthe dans la règle et la soumission. Il fallait qu'elle usât ses forces dans la poursuite d'un but, et lui montrer le plus difficile, en intéressant son cœur au résultat, pour qu'elle y trouvât l'ancre de salut.

L' lendemain, Mme Des Tournels partagea ses bijoux également entre ses deux filles, et mourut sans bruit, simplement, comme elle avait vécu.

L'hôtel de la rue Miromesnil resta fermé pendant dix-huit mois. M. Des Tournels y vécut profondément retiré, loin du monde, n'admettant entre ses filles et lui qu'un très-petit nombre d'amis qui respectaient sa douleur. Elle était immense. Dès ce jour, il adopta un vêtement de deuil qu'il ne quitta plus. Aucun des objets qui avaient servi

à Mme Des Tournels ne fut changé de place ; tout dans l'appartement où il continuait de vivre demeura dans l'état où elle l'avait laissé. Il s'empêchait de son souvenir, il respirait dans son or. Des lors on vit combien avait été vite et profond cet éclair de divination qui avait entraîné la mourante à soumettre sa fille à la discipline du deuil. Le chagrin sans bornes de M. Des Tournels en fut adouci ; mais la plus grande source de bien-être à Berthe elle-même. Dans la pratique quotidienne de cette tâche qu'elle avait acceptée, elle éprouva une sorte d'apaisement intérieur qu'elle n'eût jamais eu. Ce n'est pas qu'elle n'eût très-vivement encore des révoltes et comme des révoltes terribles de cet esprit rebelle qui grondait et s'agitait au fond de son être ; mais elle en était plus maîtresse et elle se disputait avec des efforts moins vifs et moins douloureux. Elle avait promis de se consacrer à cette œuvre de salut, elle s'y attachait, et les plus dures aspérités de son caractère s'effaçaient lentement, une à une, sous le travail persévérant de sa volonté, comme les nuages d'une plume de chèvre sous le passage actif du sabot. Elle ne devinait pas encore ce doux mensonge de Mme Des Tournels, cette ruse pieuse qui lui montrait un père à consoler alors qu'il s'agitait d'une fille à sauver. Plus clairvoyant, Berthe eût été moins prompte à observer ; elle eût plus facilement lâché la bride à la fougue et à l'impétuosité de ses instincts.

Cependant, si large que fût le changement qu'on remarquait en elle, il n'était pas tel encore que l'Eau-qui-dort eût mérité de perdre son surnom. Que d'heures passées sous l'ombre du vieux ormeau, seule avec elle-même et les agitations qu'elle ne voulait plus subir et qui la tourmentaient par moments ! elle combattait les emportements de son caractère par le silence, et voulait le dominer par la concentration. Elle avait

alors conscience de son indisciplin, et ne concevait pas bien qu'en eût toléré si longtemps les violences. Ce qui était excusable à douze ou quinze ans, dans toute l'ardeur d'un sang qui coulait comme une eau vive, et dans lequel son père se reconnaissait tout entier, devenait impossible à dix-huit. Elle était résolue à se vaincre elle-même. Le bonheur d'un père ne lui avait-il pas été confié, et fallait à cette tâche s'acquiescer pas le fait d'un cœur lâche et d'un esprit timide ! L'honneur, la tendresse filiale, le respect d'elle-même, tout lui faisait un devoir sacré de tenir sa promesse. A cette époque de sa vie, où la voyait errer au milieu des grandes pièces de l'hôtel et passer des salons déserts au jardin solitaire, fuyant sa sœur, silencieuse comme une ombre qui cherche les lieux où elle a vécu et souffert. — Etrange fille ! disait le père. Pauvre âme ! avait dit la mère. — Et l'Eau-qui-dort, perdue dans de longues méditations et de cruels efforts, demandait parfois à Lucile le secret de sa tranquillité. — Que tu es heureuse ! disait-elle alors, tu deusses le fleur-de-lis. Quelque chose me pousse toujours à le remonter !

Un jour, après une de ces crises qui devenaient de plus en plus rares, et dont Berthe sortait par un de ces mouvements soudains qu'elle ne prévoyait pas plus qu'elle n'y échappait, M. Des Tournels, fasciné en quelque sorte par la chaleur et l'impétuosité franche de son élan, la prit dans ses bras, et, saisissant sa tête à deux mains :

— Ah ! si jamais quelqu'un t'aime, dit-il, ce quelqu'un t'aimera bien !

— Que répondit Berthe.

— Quelque temps avant la mort de Mme Des Tournels, bon nombre de personnes, grands parents ou amis officieux, s'étaient présentés à l'hôtel de la rue Miromesnil

dans des intentions faciles à deviner. Le maître de forges, qui ne voulait pas marier ses filles avant leur vingtième année, avait écrit toutes les demandes. Quand il eut courtoisement salués, on y vit reparaître en foule toutes les mères qui avaient des fils à pourvoir et l'escadron volant des chercheurs de belles dot. L'heure était venue de faire un choix ; mais sans tarder, tant s'en faut, l'autorité d'un père, M. Des Tournels voulait que ses filles eussent toute liberté d'apprécier les mérites des candidats qui leur venaient des quatre coins de Paris. Après les bala où il les avait conduites, volontiers il mettait l'entretien sur le chapitre des jeunes gens qui avaient dansé avec Lucile après avoir dansé avec Berthe. On les passait au laminer de la critique, la réflexion de l'une venait en aide à l'observation de l'autre, et l'entretien fini, le plus souvent il ne restait plus rien des beaux messieurs qui aspiraient au mariage par le chemin de la valse et de la polka. On avait saisi les papillons par les ailes, et leurs riches couleurs avaient disparu.

Un nom cependant n'avait jamais été prononcé dans ces confidences familières, auxquelles Berthe ne se mêlait pas sans une certaine contrainte, et où elle apportait plus d'amertume et plus d'ironie que sa sœur. C'était celui de Francis d'Auberville, un ami de province avait présenté à M. Des Tournels. Francis était un jeune homme de Dijon qui avait quelques terres dans le voisinage des forges à long-temps exploitées par M. Des Tournels, et qui habitait Paris les trois quarts de l'année. La connaissance faite, on avait chassé de compagnie dans les mêmes bois, et une certaine intimité avait été le résultat des relations continuées dans le laisser-aller de la campagne. Avec ses trente ans et comme sienne, Francis se comportait alors comme

un reître en pays conquis. Chaque nouvel an devait amener la réforme, mais les années s'écoulaient, et la fortune s'en allait à la dérive. Ce qui lui en restait était placé dans une entreprise de charbonnage au fond de laquelle on ne voyait pas bien clair. On assurait en outre que le peu de terres qu'il possédait encore était grevé d'hypothèques nombreuses. Le meilleur de son avoir était alors représenté par une tante, qui l'aimait beaucoup et qui passait pour fort riche ; mais la bonne tante, qui vivait retirée au fond de sa petite ville, était fort sujette à des lubies. Tout son bien pouvait s'engloutir dans des fondations pieuses ou être partagé entre vingt collatéraux qui l'assiégeaient. Francis n'était pas un méchant garçon et ne manquait pas d'esprit ; néanmoins on aurait vainement battu la province avant de trouver un notaire qui l'eût accepté pour gendre. Ses bonnes qualités sautaient aux yeux de tout le monde ; par malheur un ménage ne vit pas seulement de gaieté, de franchise, de courage et de facile humeur. A trente ans, Francis regrettait la vie d'écouée qu'il avait menée ; mais il continuait par habitude et dévouement. Il s'estimait trop vieux pour en changer. Personne ne savait comment il finirait.

Il eut occasion de voir fréquemment Lucile et Berthe pendant les séjours plus longs qu'elles firent à la campagne après la mort de leur mère. Il était leur voisin, et son cheval, quand il lui lâchait la bride, s'en allait tout droit à la Marelle ; c'était ainsi qu'on appelait l'habitation de M. Des Tournels. Francis était sûr d'y recevoir bon accueil. Seule Berthe ne lui parlait pas beaucoup ; mais on la connaissait, et il ne s'y arrêtait pas. Quant au maître de forges, il lui servait cordialement la main et vaquait à ses affaires. La visite faite, Francis était libre

de rester à diner ou de revenir dans la soirée prendre le thé. Dans les premiers temps, la présence assidue de M. d'Auberville à la Marelle avait agité les canots de la province ; on n'avait pas manqué d'y voir l'indice d'un projet de mariage. Si les fortunes n'étaient pas égales, Francis était d'une bonne noblesse du Morvan ; ses ancêtres avaient figuré dans le Parlement de Dijon et dans les armées du roi ; l'un d'eux avait péri à la bataille de Marat ; le blason pouvait donc corriger le défaut de richesse. Malheureusement la conduite du jeune gentilhomme donna un prompt démenti aux faiseurs de projets. On ne le vit jamais rechercher la présence de Lucile ou de Berthe et causer dans les petits coins ; il ne flattait guère M. Des Tournels, et le combattait même quand leurs opinions ne se rencontraient pas. Le gendre ne se montrait en rien ; il ne cachait pas ses défauts et parlait de ses folies en homme qui n'en sait pas le nombre. Lucile était avec Francis le pied d'une familiarité aimable, telle qu'elle peut exister entre deux jeunes gens qui en temps de chasse ont déjeuné sur l'herbe et dansé le soir au piano avec sept ou huit voisins de bonne humeur. Berthe était la plus réservée. Quand elle entendait Francis rire avec sa sœur, elle s'écroulait. Les conversations qu'ils échangeaient avaient un air de gêne dont la cause échappait à Francis ; s'il voulait bécoter elle se taisait. M. d'Auberville pensait qu'il était la victime d'une antipathie innée ; mais en perdant la somme, il en était chagrin, l'Eau-qui-dort avait en elle quelque chose qui l'attirait.

(A continuer.) ANNEE ACHARD.

(*) Voir le numéro de samedi.

remment long en Turquie. Mehemet, qui avait conservé de ce poste éminent une position importante à Constantinople, fut appelé, après la paix de Paris, à aller renouer à Saint-Petersbourg les relations de son gouvernement avec le gouvernement russe. Il eut l'honneur de représenter le Sultan comme ambassadeur extraordinaire aux cérémonies du couronnement de l'empereur Alexandre II. En dernier lieu, il était président d'un conseil du Tanzimât.

Le nouveau grand-vizir est, par ses connaissances acquises, par ses idées, par ses habitudes et ses relations politiques, tout à fait européen. C'est, dans l'acceptation la plus élevée du mot, un Turc de la nouvelle école. Il a, sur les besoins de réforme et sur l'avenir de la Turquie, tous les sentiments libéraux d'Aali-Pacha, son prédécesseur. Mais, avec la même foi dans la nécessité et dans les résultats du progrès qu'il veut pour son pays, il apporte, au service de ses convictions, un caractère plus viril, des résolutions plus énergiques, une plus vigoureuse fermeté. Il risquerait sa vie aussi aisément qu'il compromettrait sa position politique, pour poursuivre les succès de ses idées. Il méritait, le sabre à la main, contre une émeute avec autant de sang-froid qu'il donnerait un ordre dans son cabinet. Il peut être appelé à rendre d'immenses services à son pays. La nomination de Mehemet - Kybrisi - Pacha doit être vue avec satisfaction et confiance par tous ceux qui, en Europe, s'intéressent au mouvement, embarrassé de bien graves difficultés, dans lequel la Turquie est entrée depuis trente ans.

Enfin nous lions dans une autre lettre datée de Paris, 29 octobre :

« L'affaire de l'isthme de Suez commence à prendre une importance que personne ne se dissimule plus au point de vue des relations internationales de la France et de l'Angleterre. Le bruit a même couru que M. Sautier, notre consul général à Alexandrie, prendrait ses passe-ports, si le gouvernement ottoman, sous une influence facilement déviée, mettait décidément obstacle aux travaux du percement.

« Un autre incident, dont les parages avoisinants seront le théâtre, et sur lequel il ne m'est pas permis encore de rompre le silence, pourra peut-être aussi soulever des questions assez délicates entre les deux premières puissances maritimes de l'Europe. Mais le moment, je le répète, n'est pas encore venu d'en parler.

« Les explications données à la tribune des Cortes par le maréchal O'Donnell confirment complètement, vous avez pu le voir, ce que je vous disais relativement aux prétentions si modérées de l'Espagne quant aux satisfactions qu'elle demande au Maroc et à l'abnégation, peut-être excessive, avec laquelle ce gouvernement va au-devant de toute imputation d'esprit de conquête. Il n'est plus guère supposable qu'aucune nouvelle difficulté surgisse dans cette question de la part de l'Angleterre, en présence de déclarations aussi catégoriques....

« On annonce que le prince Napoléon, de retour du voyage qu'il a fait en Angleterre et de sa visite au *Great Eastern*, vient de louer pour quatre ans le château de la Boissière, dans la forêt de Rambouillet, et y va passer la fin de l'automne avec S. A. I. la princesse Clotilde. Il y a une quinzaine de jours, le frère du prince, M. Jérôme Bonaparte, né en Amérique du premier mariage, annulé depuis, du roi de Westphalie, s'est embarqué au Havre sur le steamer *Arago*, retournant en Amérique. Son jeune fils, sous-lieutenant de cavalerie dans l'armée française, avait conduit son père jusqu'à ce port. On dit que l'Empereur avait cherché à retenir M. Jérôme Bonaparte et qu'une place au Sénat eût été tout au moins la conséquence de sa naturalisation ; mais le fils aîné de S. A. I. le prince Jérôme a préféré rester citoyen des Etats-Unis.

NOUVEL AVIS

Concernant les Abonnés au Journal.

L'administration de ce Journal ayant fait distribuer, dans le cours des derniers trois mois, grand nombre de comptes à ses abonnés retardataires, les prie, par ce nouvel avis, de faire leurs remises sans délai. L'abonné d'aujourd'hui peut confier à la poste sa remise, en ayant soin cependant de faire enregistrer sa lettre.

Les souscripteurs dont les abonnements sont expirés en octobre dernier, voudront bien aussi faire leurs remboursements sous le plus court délai.

Le *Pays* a tenté, nous ne disons pas une réponse catégorique et raisonnée à nos articles, il n'en était pas capable, mais une réponse : c'est toujours un progrès. Savez-vous comment il répond ? Glanant dans les écrits de la *Minerve*, du *Leader*, du *Journal* et de la *Chronique* de Québec, cinq ou six phrases isolées, il s'écrie : « Nous pourrions ainsi continuer de citations en citations et remplir l'espace que nous avons à notre disposition ; le lecteur trouverait dans cet amas de contradictions des feuilles ministérielles la réfutation de chaque assertion, de chaque argument employé par nos adversaires pour combattre le rapport du comité de l'opposition bas-canadienne ; il verrait ces feuilles réduites à présenter les objections les plus contradictoires, suivant qu'elles s'adressent à une classe ou à une autre de nos lecteurs, et souvent le même journal se mettrait en contradiction avec lui-même, comme le prouvent les extraits que nous donnons du *Journal* de Québec.

Nous ne sommes pas responsables des écrits des autres journaux et conséquemment nous n'avons pas à répondre pour eux ; nous n'avons donc qu'à prouver, et nous allons le faire péremptoirement, qu'il n'y a pas contradiction entre les divers textes du *Journal* cités par le *Pays*.

Nous disons, dans les deux premiers textes cités, que l'opposition bas-canadienne est remorquée par celle du Haut-Canada ; dans le troisième, que l'abandon du rappel de l'Union par le parti, dont M. Dorion est le chef, est un fait politique nouveau, car malgré les résolutions proposées en 1850 par M. Dorion, le parti dit démocratique n'a jamais déclaré que le rappel de l'Union était impossible et qu'il fallait l'abandonner ; dans le quatrième, que les auteurs du rapport « informèrent le Haut-Canada que le Bas-Canada ne veut pas la représentation basée sur la population, et qu'il faut féliciter MM. Dorion et Desaulles d'avoir, en ce point important, racheté leur part de l'erreur fatale où ils cheminaient depuis 1848 ».

Le lecteur remarquera que ce n'est pas le parti de M. Dorion, mais le Bas-Canada, ce qui est tout autre chose, qui ne veut pas de

la représentation basée sur la population, et que les auteurs du rapport constatent un fait qui n'est pas le leur. Mais MM. Dorion et Desaulles n'en doivent pas être moins félicités pour avoir virtuellement dit aux leurs, jusqu'ici, ils ont prêché des doctrines repoussées par le Bas-Canada. Ils ne disent pas qu'ils ont changé d'opinion sur la plus anti-nationale, et la plus suicidaire de toutes les questions politiques ; ils se contentent de constater une impossibilité et l'existence d'une force majeure hostile à leur projet. De sorte donc, quand nous disons que le parti, qui voulait la représentation basée sur la population, pour un motif, en 1848, la veut pour un autre motif en 1850, nous ne nous sommes pas contredit ; nous ne nous sommes pas contredit encore parce que le même parti a voulu la représentation au moins jusqu'au moment de l'abandonnement si désastreux du rapport, et que ce rapport a vu le jour bien tard dans l'année de 1850. Mais nous pouvons le dire avec encore plus de raison, en face de la sixième résolution de la convention de Toronto, qui vous dit expressément : Pas de confédération qui n'aura pas pour base la représentation basée sur la population.

Après cette déclaration solennelle de la convention, M. Brown n'a-t-il pas dit dans son discours, à l'appui des six résolutions rédigées par lui :

« En Bas-Canada, nos amis se sont déjà prononcés en faveur d'un projet précisément « comme celui rapporté par le comité, et, s'il est adopté, nous aurons un parti uni des deux sections de la province, en demandant « cordialement l'adoption ; un parti pour la « première fois agissant cordialement et de « concert ».

Faites attention que le *Pays* n'a pas protesté contre la sixième résolution, et que si le Bas-Canada ne la veut pas, il veut encore lui, avec les quatre auteurs du rapport, la représentation basée sur la population, dans tous les systèmes possibles. Nous pouvons ajouter que tous ces fabricans de constitutions ont honnêtement voulu donner le change au pays sur leurs projets, en feignant de croire à l'impuissance d'une doctrine, afin que l'œil inquiet du pays ne porte plus ses regards de ce côté, et qu'il puisse enlever la position par surprise.

Vous aurez une idée de la valeur de cette entente cordiale entre M. Brown et les auteurs du rapport montréalais, au point de vue des intérêts bas-canadiens et des intentions du parti du *Pays* à l'égard du Bas-Canada, en vous rappelant que M. Brown a dit, dans le *Globe*, à ceux qui lui reprochaient d'exclure les bas-canadiens de la convention : « On ne va pas demander de l'aide à ceux « que l'on se prépare à combattre ; la lutte « est en ce moment contre le Bas-Canada. »

Et encore :

« Si la division des provinces peut une fois commencer qui ait été arrêtée par M. Dorion n'a-t-il pas déjà voulu diviser le Canada en quatre petites provinces ? Si encore ces hommes qui prétendent posséder seuls la lumière, l'intégrité, les généreux sentiments, les nobles aspirations, les idées régénératrices, les principes incommutables, et les grandes pensées sur l'organisation des sociétés politiques, se contentaient d'avoir de petites idées et de vouloir de petites provinces, le mal ne serait pas si grave après tout ; mais la trahison et le mépris national sont au bout de toutes leurs manœuvres et de toutes leurs doctrines.

Le *Pays* dit :

« L'un des principaux motifs de la scission, qui eut lieu alors dans le parti libéral, a été la sanction que M. LaFontaine et ceux qui le suivaient donnèrent, par leur conduite, à l'acte de l'Union, et leur refus de permettre que l'on parût de changements constitutionnels. »

Nous n'avons pas « oublié les faits », ni commis même la plus « légère erreur chronologique », car nous n'avons jamais dit que MM. Desaulles et Dorion formaient un parti distinct durant l'administration Vigier-Papineau. Nous ne les avons tenus responsables que de leurs actes ou de leur silence personnels. Nous savions que le parti dit démocratique était né du manifeste que M. L. J. Papineau adressa au comité de Saint-Maurice en 1848 ; nous savions que l'enthousiasme de MM. Dorion et Desaulles n'avait commencé qu'en 1848, après les jours mauvais du gouvernement Vigier-Papineau ; nous savions que c'était un enthousiasme généreux, mais obscur, à une fausse direction qui poussa « la jeunesse », jeunesse pleine de talents, d'ardeur et d'avenir, dans les sentiers où elle devait aboutir à l'impuissance et à un pénible isolement.

M. Papineau, depuis quatre ans dans le pays, pour « se raider » contre l'injustice de l'acte de l'Union et pour créer dans la « jeunesse » cet enthousiasme qui lui fut si fatal, avait attendu lui-même l'agitation du gouvernement de son frère et de son cousin. Il resta en chemin, embarrassé dans la question seigneuriale, et ses néophytes, excepté M. Desaulles, qui fit halte lui aussi, moins seigneurs que lui, passèrent outre dans leur mouvement rapide pour venir se heurter sur la convention et la confédération, le 6 octobre 1850.

Mais les chefs du Bas-Canada, pendant son exil, n'attendaient pas jusqu'en 1848 pour protester contre l'Union ; ils le firent en mettant le pied dans l'enceinte du parlement uni, et leur noble proteste, inséré dans le *Journal* de la Chambre, est une réponse éloquent à tous les reproches de l'avenir.

M. Papineau, au moment où le Bas-Canada venait de remporter une éclatante victoire, sur les auteurs de l'Union, voulait rejeter le pays dans une nouvelle agitation et lui faire courir les chances peut-être encore plus sanglantes d'une lutte nouvelle et impuissante : celle où l'abstention complète de tout acte politique et l'isolement dans le silence eussent égaré, sans même faire entendre une plainte contre l'égarement. Mais au parti du *Pays* nous répondons : si vous deviez demander le rappel de l'Union en 1848, vous n'avez pas raison de l'abandonner aujourd'hui, à la voix de M. Brown, à moins d'admettre que vous avez perdu, avec l'enthousiasme de la jeunesse, le souvenir et les traditions de vos « luttes ». Quoiqu'il en soit de vos motifs, en abandonnant, après onze années « d'enthousiasme et de luites », le rappel de l'Union, pour lequel vous vous êtes séparé du grand parti libéral, vous rendez le plus éclatant témoignage qui puisse se donner à la sagesse de M. LaFontaine et des autres hommes publics du Bas-Canada. Voilà un autre dilemme où vous avez placé le revirement de vos principes.

Le *Journal* démocratique veut bien nous croire, lorsque nous disons « que nous avons écrit plus et plus énergiquement que lui contre l'Union des deux provinces » ; et il ajoute : « Vous étiez donc alors convaincu que cette union était une mesure injuste, tyrannique

la corruption de nos hommes publics comme l'une des raisons capitales de ces changements constitutionnels ; or, nous vous avons prouvé, l'histoire ancienne et moderne à la main, que ce ne sont pas les constitutions et les lois qui font les hommes meilleurs. Nous ajoutons : un revirement pareil après tant d'années de prédications énergiques et, quelquefois, de furibondes protestations, est peu propre à nous rassurer sur votre sincérité. L'aut-échoire aux doctrines d'autrefois quand vous disiez : « Périsse la patrie plutôt qu'un principe », ou aux projets d'aujourd'hui, formulés sous l'inspiration visible, admise du Haut-Canada ? Mais pourquoi se perdre ainsi en conjectures oisives, pourquoi perdre son temps et ses réflexions, en essayant de pénétrer plus avant dans ce labyrinthe d'inextricables contradictions et de doctrines transsubstantielles et météorologiques, quand le mystérieux et terrible minorité est trouvée : c'est M. Brown qui tient dans ses mains le gouvernement des principes. Il a crié : Vireurs de bord ! et on a viré de bord ! Voilà pourquoi le parti prend aujourd'hui, à toutes voiles, le large du rappel de l'Union, et vogue, vent large, vers les terres inconnues et inhospitalières du fédéralisme.

Nous dites que MM. Dorion et Desaulles « n'ont jamais cessé de protester contre le rappel de l'Union », mais que cela ne nous satisfait pas et qu'il nous faut encore « des conventions et des changements de constitution. »

Dites plutôt que, à partir de 1848, c'est à dire de l'heure de la chute du ministère Vigier-Papineau, ces deux hommes n'ont cessé de demander le rappel de l'Union jusqu'à l'heure de la naissance du rapport, et vous aurez dit la vérité ; et cette lacune du commencement et de la fin nous laissons clairement voir à travers vos motifs qui ne sont pas, quoique vous en disiez, l'amour pur de la patrie, de la morale dans l'administration et de l'intégrité dans les hommes publics. M. Desaulles commença sa protestation contre l'Union sur notre marche Saint-Paul, en 1848, avec M. Papineau, son oncle, et celui-ci, tout en protestant contre le système, et tout en blâmant M. LaFontaine de le faire fonctionner, ne s'en fit pas moins élire comme pour donner un sanglant démenti à ses doctrines.

Nous ne vous avons, vous le savez bien, demandé ni conventions ni changements constitutionnels, mais nous avons dit à ceux qui le demandent : de 1843 à 1848, vous ne « protestiez » même pas, lorsque le Bas-Canada était opprimé ; pourquoi faites-vous des conventions et demandez-vous des changements constitutionnels « aujourd'hui » que le Bas-Canada est dans le plein exercice de sa force et de ses droits.

Le *Pays* affirme que « M. Cauchon, malgré toute sa mémoire, comme une légère erreur chronologique et oubliée les faits. Il oublie qu'à cette époque MM. Dorion et Desaulles et ceux avec lesquels ils ont agi depuis, ne formaient pas un parti distinct, mais que la plupart d'entre eux, conservant avec l'enthousiasme de la jeunesse, le souvenir et les traditions des luttes glorieuses que le parti libéral avait autrefois soutenues pour la défense de nos droits, se joindirent à l'Union, et que la question du rappel de l'Union est l'une de celles auxquelles les chefs de l'Union, et ceux qui les suivent, ont depuis lutté dans le parti démocratique, se sont séparés du parti libéral que dirigeait M. LaFontaine.

« L'une des principales causes de la scission, qui eut lieu alors dans le parti libéral, a été la sanction que M. LaFontaine et ceux qui le suivaient donnèrent, par leur conduite, à l'acte de l'Union, et leur refus de permettre que l'on parût de changements constitutionnels. »

Nous n'avons pas « oublié les faits », ni commis même la plus « légère erreur chronologique », car nous n'avons jamais dit que MM. Desaulles et Dorion formaient un parti distinct durant l'administration Vigier-Papineau. Nous ne les avons tenus responsables que de leurs actes ou de leur silence personnels. Nous savions que le parti dit démocratique était né du manifeste que M. L. J. Papineau adressa au comité de Saint-Maurice en 1848 ; nous savions que l'enthousiasme de MM. Dorion et Desaulles n'avait commencé qu'en 1848, après les jours mauvais du gouvernement Vigier-Papineau ; nous savions que c'était un enthousiasme généreux, mais obscur, à une fausse direction qui poussa « la jeunesse », jeunesse pleine de talents, d'ardeur et d'avenir, dans les sentiers où elle devait aboutir à l'impuissance et à un pénible isolement.

M. Papineau, depuis quatre ans dans le pays, pour « se raider » contre l'injustice de l'acte de l'Union et pour créer dans la « jeunesse » cet enthousiasme qui lui fut si fatal, avait attendu lui-même l'agitation du gouvernement de son frère et de son cousin. Il resta en chemin, embarrassé dans la question seigneuriale, et ses néophytes, excepté M. Desaulles, qui fit halte lui aussi, moins seigneurs que lui, passèrent outre dans leur mouvement rapide pour venir se heurter sur la convention et la confédération, le 6 octobre 1850.

Mais les chefs du Bas-Canada, pendant son exil, n'attendaient pas jusqu'en 1848 pour protester contre l'Union ; ils le firent en mettant le pied dans l'enceinte du parlement uni, et leur noble proteste, inséré dans le *Journal* de la Chambre, est une réponse éloquent à tous les reproches de l'avenir.

M. Papineau, au moment où le Bas-Canada venait de remporter une éclatante victoire, sur les auteurs de l'Union, voulait rejeter le pays dans une nouvelle agitation et lui faire courir les chances peut-être encore plus sanglantes d'une lutte nouvelle et impuissante : celle où l'abstention complète de tout acte politique et l'isolement dans le silence eussent égaré, sans même faire entendre une plainte contre l'égarement. Mais au parti du *Pays* nous répondons : si vous deviez demander le rappel de l'Union en 1848, vous n'avez pas raison de l'abandonner aujourd'hui, à la voix de M. Brown, à moins d'admettre que vous avez perdu, avec l'enthousiasme de la jeunesse, le souvenir et les traditions de vos « luttes ». Quoiqu'il en soit de vos motifs, en abandonnant, après onze années « d'enthousiasme et de luites », le rappel de l'Union, pour lequel vous vous êtes séparé du grand parti libéral, vous rendez le plus éclatant témoignage qui puisse se donner à la sagesse de M. LaFontaine et des autres hommes publics du Bas-Canada. Voilà un autre dilemme où vous avez placé le revirement de vos principes.

Le *Journal* démocratique veut bien nous croire, lorsque nous disons « que nous avons écrit plus et plus énergiquement que lui contre l'Union des deux provinces » ; et il ajoute : « Vous étiez donc alors convaincu que cette union était une mesure injuste, tyrannique

et surtout désavantageuse au Bas-Canada, autrement elle aurait été dépourvue de toute énergie en pure perte que d'écrire avec tant de force contre un acte utile à votre pays. Alors, dites-nous pourquoi, vous qui avez un siège au parlement, qui occupez une position comme homme public et comme journaliste ; qui pouvez faire entendre votre voix dans l'assemblée parlementaire et vos protestations dans la presse, n'avez-vous pas élevé votre voix et fait ces protestations pour demander le rappel d'un acte que vous trouviez injuste ou, du moins, pour en demander des modifications ? Est-ce par hasard que, tout en désapprouvant cet acte injuste, vous n'avez pas le courage de braver l'opinion de ceux qui l'approuvaient ?

Tout cela n'est pas du raisonnement, c'est du pur bavardage, de l'ambiguïté, ce sont des mots qui s'entrecroisent et se contredisent. Si nous avons écrit beaucoup et énergiquement pour blâmer le but inique de l'Union et pour en détruire les auteurs, n'avons-nous pas protesté par la même énergie et souvent ?... Celui qui écrit ces lignes compte parmi les quatre-vingt mille citoyens qui, en 1840, adressèrent au parlement impérial une requête dans laquelle ils protestaient contre la passion du bill de l'Union, et combien de fois n'a-t-il pas exprimé la même pensée dans ce journal et dans l'enceinte législative ? Combien de fois n'a-t-il pas parlé et voté pour « des modifications, de cet acte, justes et avantageuses au pays ? Que vaut donc alors cette absurde accusation que, si nous désapprouvons l'Union, « nous n'avons pas le courage de braver l'opinion de ceux qui l'approuvaient ? » Qui l'approuvait ? M. LaFontaine ? Cela n'est pas vrai, et vous mentez à l'histoire quand vous le dites ; M. LaFontaine faisait comme nous, avoir protesté il traitait des faits accomplis contre sa volonté le meilleur parti possible, et il avait la sagesse et le patriotisme de ne pas, pour l'impossible, pousser le vaisseau de l'état sur la mer orageuse où il avait déjà chaviré, par l'imprévoyance du pilote, et qui avait fait l'engouffrement à jamais. Mais vous avez demandé le rappel de l'Union jusqu'à lui subordonner le salut de « la patrie » ; cela ou, comme alternative, la représentation basée sur la population ; cette modification si avantageuse de l'acte de l'Union, pour laquelle cependant, nous le disons avec satisfaction, nous n'avons jamais ni parlé ni voté. Vous avez abandonné le rappel de l'Union, pour une modification de la loi « inique », et cette modification c'est la confédération basée sur la population ! Par là, non seulement vous donnez raison, comme nous le disions tout à l'heure, à ceux qui refusaient de prendre part à une folle agitation, mais encore à ceux qui croient que vous faites un jeu des principes et que vous êtes prêts à tout sacrifier pour arriver.

Toute cette histoire au sujet « de l'arrivée de Lord Elgin » en Canada, « de basses adulations à l'adresse de son parent », lord Durham, et « du gouvernement juste et fort qui nous a donné l'Union », est un rétro pour nous, un non-sens, et pour les patrons du *Pays*, un hors-d'œuvre et une grave « erreur chronologique. Le *Pays*, circonvenu de toute part et, comme l'écureuil dans sa cage, demandant en vain une issue à toutes les points du cercle, à la mémoire troublée et fautive ; il oublie que c'est MM. Vigier et Papineau qui étaient au pouvoir à l'arrivée de lord Elgin en 1846 !...

Allons, gardez pour vous vos « lâchetés et vos trahisons » ; mais, à l'avenir, tâchez d'être plus logique dans vos raisonnements et plus heureux dans vos allusions historiques.

C'est aujourd'hui que se réunissent à Montréal, les quelques députés de l'opposition, pour prendre en considération le rapport de MM. Dorion, Desaulles, Drummond et McGee.

Le rapport sera-t-il adopté intégralement ou modifié essentiellement ? Nous verrons.

SEANCE SPÉCIALE DU CONSEIL-DÉVILÉ.

18 novembre 1850.

Présents : Son Honneur le Maire ; M. G. Tourangeau, Burns, Shaw, Hill, Hall, G. G. Fortin, Robertson, Giblin, Gauvreau, Gourdeau, Lemieux, Audette, Rousseau, Eadon, Irvine, Pope, McGreevy.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Présenté une pétition d'Edouard Glackemeyer, écuier, qui demande la remise d'une amende.

Présenté une lettre de Charles Baillargé, écuier, avec un plan d'amélioration à l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Du consentement du Conseil, M. Pope, secondé par M. Audette, a proposé et il a été :

Résolu, — Que les meilleurs remerciements de ce Conseil sont dus et sont par conséquent votés à Charles Baillargé, écuier, l'un des membres de ce Conseil, pour le plan qu'il vient de lui présenter et pour les suggestions et les renseignements importants que contient sa lettre, touchant les améliorations de l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Ensuite le Conseil a ordonné que la lettre et le plan de M. Baillargé soient renvoyés au comité des Chemins.

Présenté une lettre de l'honorable Charles Alley, secrétaire provincial, informant le Maire que le gouvernement a nommé les commissaires pour l'amélioration et l'administration du havre de Québec.

Du consentement du Conseil, M. Hall, secondé par M. Shaw, a proposé et il a été :

Résolu, — Que l'amende imposée à Edouard Glackemeyer, écuier, par le Recorder, pour avoir négligé de faire réparer une cheminée dans la rue des Jardins, soit remise, pourvu que la cheminée en question soit réparée le plus tôt possible afin de mettre le public en sûreté.

Présenté le 72e rapport du comité des Chemins. Renvoyé au Comité des Finances.

Présenté les 73e et 74e rapports du comité des Chemins.

L'ordre du jour étant appelé :

Lu le 70e rapport du comité des Chemins, lequel a été lu par voix et passé. En conséquence il a été :

Résolu, — Que Son Honneur le Maire de Québec soit autorisé à signer un titre nouveau en faveur de l'Hôpital Général, pour réunir en un seul vingt titres différents relatifs aux lots de terre achetés par la Corporation pour l'élargissement des rues et pour autres fins, et à s'engager de payer une rente totale de \$25,189 par année.

Lu le 61e rapport du comité des Finances et le 60e rapport du comité des Che-

mins, lesquels étant mis aux voix, M. Shaw, secondé par M. Eadon, a proposé :

« Que la considération des Rapports maintenant en discussion, soit remise jusqu'à ce que les Commissaires du Havre aient décidé ce qu'ils se proposent de faire dans cette partie de la ville, touchant l'ouverture d'une rue parallèle à celle de Saint-Pierre. »

Laquelle motion a été mise aux voix et rejetée après division de 6 contre 14, savoir :

Pour : MM. Eadon, Shaw, Rousseau, Hill, Tourangeau, Gings, — 6.
Contre : MM. Gauvreau, Hearn, Audette, Fortin, Lemieux, Baillargé, Irvine, McGreevy, Pope, Giblin, Gourdeau, Burns, Robertson, Hall, — 14.

Ensuite les dits rapports ont été passés après division de 14 contre 6, savoir :

Pour : MM. Gauvreau, Hearn, Audette, Fortin, Lemieux, Baillargé, Irvine, McGreevy, Hill, Pope, Gourdeau, Burns, Robertson, Hall, — 14.

Contre : MM. Eadon, Shaw, Rousseau, Gings, Tourangeau, Giblin, — 6.

En conséquence il a été :

Résolu, — Que la rue de J. B. F. soit élargie et que le comité des Chemins soit autorisé à faire faire cette amélioration si elle ne coûte pas plus que huit cent cinquante louis ; et que sur cette somme celle de cinq cents louis soit payée au moyen d'une taxe spéciale imposée sur le quartier où l'amélioration doit être faite et la balance de trois cent cinquante louis sur les fonds généraux de la cité.

Ordonné :

« Que cette Résolution soit renvoyée au comité des Régiments avec instruction à ce comité de présenter un règlement conforme à la prochaine séance.

M. Fortin, secondé par M. Hill, a proposé et il a été :

Résolu, — Que ce Conseil s'ajourne.

Ajourné.

Son Excellence, le gouverneur général en conseil, a nommé, le 9 du présent, le Révérend M. Téléphore Toupin, membre du Bureau des Examinateurs des Trois-Rivières en remplacement du Révérend M. D. Paradis, qui a donné sa démission.

(Par voie télégraphique.)

NOUVELLES D'EUROPE.

Le vapeur *Canada* est arrivé à Halifax samedi dernier, à 4 heures du matin. Les nouvelles qu'il apporte vont jusqu'au 6.

Un électrogramme de Paris du 4 annonce que les gouvernements de France et d'Angleterre sont tombés d'accord sur les bases d'un Congrès qui doit s'ouvrir à Bruxelles. Il ne restait plus qu'une chose à régler, la ratification officielle de l'Angleterre.

Le *Great Eastern* a quitté Holyhead le 3 et est arrivé à Southampton le 4. La plus grande vitesse obtenue a été de 15 nœuds et demi ou près de 18 milles à l'heure. Le voyage de Holyhead à Southampton a été beaucoup plus satisfaisant que tous les précédents.

L'enquête du coronar institué sur les victimes du naufrage du *Royal Charter*, s'est terminée par un verdict de « mort accidentelle. Le jury a prononcé que le Capitaine était parfaitement sobre, et avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver le navire et les passagers. 46 cadavres ont été retrouvés.

Jamais, depuis la guerre de la Russie, on n'avait remarqué une aussi grande activité dans les préparatifs de guerre pour la défense des côtes et pour la Chine. Les fortifications de Douvre vont être inconfinamment agrandies, et plusieurs batteries construites.

L'organisation de l'armée française pour la Chine est définitivement réglée, et déjà l'on s'apprête à partir.

On assure que le gouvernement français, à l'exemple de l'Angleterre, a résolu d'établir dans le mois prochain une station navale sur la mer Rouge.

On écrit de Zurich, le 6, que les Plénipotentiaires Sardes ont reçu des ordres de Turin pour signer le traité de paix. On croyait que le traité serait signé le 7.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Nous lions dans le *Propagateur Catholique* du 12 :

« Des lettres que nous recevons de Mexico, en date du 1er octobre, confirment la nouvelle que nous avons donnée dans notre dernier numéro, des déflections qui s'opèrent dans le parti de Juárez. Elle nous apprend en outre que, pendant le mois de septembre, les troupes du gouvernement ont continué de battre les rebelles dans toutes les rencontres.

« Nous donnons dans les extraits suivants les passages les plus importants de ces lettres.

« Les troupes du gouvernement continuent à remporter de fréquentes victoires. A Cuailloles, près de Guadalajara, une brigade de l'armée du Nord a défilé les bandes de Rocha et de Valle, et, par sa victoire, assuré la tranquillité de ce département.

« Vous savez déjà que Doblado, manquant à la promesse qu'il avait faite au général Orozco, la capitulation de Romita, s'était porté avec les bandes rebelles du Nord à Léon où il s'était fortifié. Après sa déroute il a été obligé de fuir jusqu'au delà de Lagos, où se trouve maintenant le général Woll, qui, pour tirer profit de sa victoire, s'occupe à organiser une expédition qui doit agir sur Zacatecas et San Luis Potosi.

« Le 11 septembre, les rebelles, au nombre de douze à quinze cents hommes ont attaqué Cordova, mais au lieu d'une victoire, dont ils se vantaient d'avance, et de quelques-uns de leurs journaux, ont même annoncés mensongèrement, ils ont essuyé une défaite honteuse, ayant été repoussés et mis en fuite par la garnison, à laquelle s'étaient joints les habitants.

« Dans le Sud des avantages importants ont également été obtenus ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la manière dont l'opinion se prononce de tous côtés contre les démagogues et leurs principes subversifs.

« Dans leurs rangs mêmes, beaucoup d'hommes de bonne foi, éclairés aujourd'hui par la conduite des factieux et par les crimes de leurs chefs, reculent d'horreur et profitent de l'annulation pour réparer leurs erreurs en se dévouant à la défense de la bonne cause. Parmi eux est le général Anastasio Trigo, le défenseur de Pénate, qui était autrefois le plus vaillant champion de la cause qui disait constitutionnelle. A la vue des excès de Juárez, il s'est décidé à consacrer désormais son énergie au rétablissement de l'ordre, en se ralliant au nouveau gouvernement.

« D'un autre côté, le prétendu gouvernement de Juárez a reçu un terrible coup de la défection de Vidaurri, qui a retiré du service de l'intérieur toutes ses troupes du Nord. Pour se venger de cette défection, Degollado a lancé contre Vidaurri un décret qui le prive de tous ses emplois militaires et civils, et ordonne de le poursuivre et de l'arrêter pour le conduire devant un conseil de guerre.

« Vous savez que Degollado a été nommé général en chef des troupes rebelles. Juárez ne pouvait pas mieux choisir. Degollado est renommé pour sa prestesse à tourner les Talons ; et un tel choix ne pouvait qu'élargir de Juárez ceux qui, comme Vidaurri, sentent leur supériorité militaire sur cet ex-avocat.

« Ces divisions entre les chefs du parti sont pour nous un motif de plus d'espérer qu'avant longtemps le gouvernement légitime soutenu par le bon sens et le patriotisme, de la majorité de la nation, aura complètement anéanti le parti démagogique, qui ne semble travailler qu'à effacer le nom du peuple Mexicain de la liste des peuples libres et indépendants.

« Nous ajouterons que le traité hispano-Mexicain, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, et qui ne pouvait pas être connu à Mexico à la date des lettres que nous venons de reproduire, ne peut manquer de donner une nouvelle force morale au gouvernement de Miranor.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT. — Mercredi dernier, à la Pointe-Lévis, Joseph Gagnon, âgé de 90 ans, voulant monter dans un char du train de Saint-Thomas, au moment où il était déjà en mouvement, a été renversé et écrasé. Ce malheureux était natif de Saint-Nicolas.

ASSOCIATION DE L'ECOSSE SUR LA VIE

ME RAPPORT

plus grande marge de 21 à 324 par cent. A plus de 14.000 sterling, — ayant été traité avec une telle faveur, — le résultat est hautement favorable, accusant un grand succès dans le paiement de toutes les dettes, et les Directeurs trouvent qu'ils peuvent accorder aux personnes ayant traité avec eux une réduction sur leurs avances de 374 par cent, — les prix payables dans l'année finissant le 5 avril 1884, sur toutes les polices des nûmbres series, couvertes le ou avant le 5 avril 1884. Le résultat est de 24 par cent plus grande que dans une année précédente.

Malgré les remboursements annuels en argent comptant de 2 millions 200.000 sterling, — l'accumulation des fonds réalisés, qu'il est porté par la feuille de Balance, a été de M. £ 21.616, — les sommes encaissées par l'association, s'élèvent à £ 451,399 8/10 sterling. L'association continue à ne faire des placements que sur titres garantis, négliant toutes transactions spéculatives ou toutes les garanties qui offrent moins sûreté.

Les Directeurs ont à exprimer leur haute appréciation des services importants rendus par les membres qui composent les bureaux d'administration des diverses branches. Dans tous ces bureaux les adresses ont été conduites à une harmonie et un succès admirables; et dans l'Angleterre Britannique du Nord, sous embrassement les principes établis ont été maintenus et ont complètement réalisé les espérances de tous, et l'administration a été satisfaisante sous tous les rapports.

Le Rapport a été unanimement adopté par l'Assemblée Générale, et les résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les Directeurs et par les employés au Bureau Principal, et par les bureaux des succursales ainsi qu'aux Agents.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA
MONTREAL, GRAND RUE ST-JACQUES
DIRECTEURS :

J. C. M.

DAVID TORRANCE, écuyer, marchand,
GEORGE METZKE, jr., écuyer, marchand,
ALEXANDER MORRIS, écuyer, avocat
Météor.—R. PALMER HOWARD, écuyer, M. D.
Soliciteurs.—MM. TORRANCE & MORRIS.
Secrétaire.—JAMES GRANT

—

Agent à Québec :
A. D. RIVERIN,
Bureau de la Compagnie d'Assurance de Québec
contre le Feu.

MÉDECINS :
JOSSEPH MORRIS, écuyer, M. D.
ALFRED JACKSON, écuyer, M. D.
3 nov. 1859. 1339-1m

Modos Parisiennes.

DAMES DE QUEBEC
Le Soumisant prévient les DAMES DE QUEBEC qu'il
a l'honneur d'arriver à
L'HOTEL CLARENDON,
avec un ASSORTIMENT COMPLET et CHOISI d'AR-
TICLES FRANÇAIS de haute nouveauté, arrivés par
le dernier Vapeur, tels que
ROBES de soie de ville et de soirée,
MANTEAUX de rue,
" d'opéra,
DENTELLES, BRODERIES,
CORSAGES en dentelle,
COIFFES

Les prix seront assez bas pour tenter les acheteurs.
On ne doit rester que HUIT JOURS A QUELQUE CHOSE !

On entre par la PORTE PRIVEE de l'Hôtel, sur
rue HALDINARD, et la vente a lieu de 14 heures A
Midi 8 heures P. M.

15 nov. 1959 1399 A. LAZARE

Annances Officielles.

[illegible]

Greffier en Chef du Bureau des Bille Privés.
 6 nov. 1859 1:39
 Le *Canadien*, *Le Minerve*, *Le Pays*, *Le Courrier de*
saint-Hyacinthe et *Le Free Press* sont priés de publier
 les annonces jusqu'à l'ouverture de la prochaine session.

Corporation  de Québec.

Election Municipale.
 Hôtel de Ville, Québec, 10 nov. 1859.
 VUE PUBLIC est par le présent donné, touchant la
 vie chaque Électeur voters dans le Quartier dans
 quel il réside ; et s'il réside hors de la Cité, qu'il ré-
 serra un mois au moins avant l'élection dans quel
 quartier il désire voter, s'il est qualifié pour voter dans
 lesdits Quartiers ; à défaut de quel il ne lui sera pas
 mis de voter.

2 nov—1384

F. X. GARNEAU,
Greffier de la CIE.

CORPORATION DE QUEBEC.
BUREAU DES REVISEURS,
HOTEL DE-VILLE, 15 novembre, 1889

BUREAU DES RÉVISEURS, établi par le 13me article de l'Acte d'Incorporation de la cité de Québec, aura sa 159^e assemblée **LUNDI, le VINGT-ET-DEUXIÈME** jour de Novembre courant, à **DIX** heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, pour considérer les Listes des **teurs municipaux** et entendre les personnes qui auraient des réclamations touchant l'insertion ou l'omission sur ces listes ou pour entendre leurs procureurs, avoués, etc., etc.

correction de ces listes doit être achevée avant le décembre prochain, suivant les termes de la loi.

Le Bureau des Réviseurs commencera par le quartier plain et continuera par les quartiers Saint-Pierre, Le-Louis, du Palais, Montcalm, Saint-Jean, Jacques et Saint-Roch.

Par ordre,

1796
J. A. GARDNER,
Greffier de la Cité.
CORPORATION DE QUEBEC
Election du Conseil de Ville.
LISTES DES ELECTEURS.
HOTEL-DE-VILLE, 27 oct., 1859.

LISTES des personnes qualifiées à voter aux Elections de Maire et des Conseillers de Ville, dans chacun des quartiers de cette Cité, seront ouvertes au bureau désigné pour l'inspection des Citoyens, **TOUTS LES JOURS**, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, à la date du **PREMIER** jusqu'au **QUINZE** de Novembre prochain.

qu'ils ont été placés dans un autre quartier; et tous leurs inscrits ayant lieu de croire que les noms de ces personnes qui n'ont pas droit de voter ont été insérés dans les dites listes, ou qui auront à cet égard quelques réclamations à faire, devront déposer leurs réclamations écrites et signées, portant le nom du quartier ou les rés., au bureau du sous-préfet, le ou avant le dit QUINZE octobre.

ET-ET-UN de DECEMBRE prochain, et qu'aucun
ne pourra voter sans avoir payé ses Cotisations
d'ins un mois avant l'élection.

Par ordre,

F. X. GARNEAU,
Greffier de la C.M.4.

